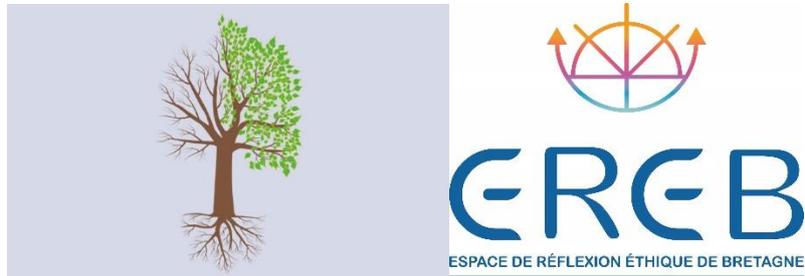


EVENEMENTS PROPOSES PAR L'EREB DANS LE CADRE DU LANCEMENT DES ETATS GENERAUX DES MALTRAITANCES



- **1^{er} mars 2023, Brest** – Webinaire Ethidom « Enfermer une personne à domicile ? »

Organisé par l'un des groupes de réflexion éthique de l'EREB :



Discussion à partir d'une situation vécue.

Un point juridique est fait par Madame Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, professeur de droit (Université Rennes 1), notamment sur les droits des Anciens fragilisés par la dépendance et la négligence ; parmi celles-ci certaines sont dites actives comme le ligotage, l'abus de contention, les privations volontaires, l'enfermement dans la chambre...

Les professionnels s'interrogent également sur la justification : le fait notamment d'enfermer les patients ayant des troubles cognitifs qui pourraient sortir de chez eux, se perdre et se mettre en danger: quelle angoisse et quel épuisement cela reflète-t-il pour les aidants ?

Quid d'un état dépressif de l'aidant ? Comment solliciter un avis éthique (cellules éthiques de soutien de l'EREB)

Quelle contribution des soignants à domicile, quel lien avec les équipes mobiles de psychiatrie de la personne âgée ici ?

Autre question épineuse que les soignants peuvent relayer : «À partir de quand songer à une entrée en Ehpad ?

Pour ceux vivant en Ehpad, quand songer à placer en “espace protégé” un résident qui commence à fuguer?

Unité fermée ou pas pour un secteur Alzheimer?

- **4 mai 2023, Domaine de Trémelin - Journée sur la bientraitance. Accompagner et soigner avec bientraitance, un enjeu d'éthique et de droits au quotidien**

Thématiques :

- Bientraitance, droit et éthique : de quoi parlons-nous ? Quels enjeux pour demain ?
- Table ronde : Bientraitance, Non-maltraitance : quelle place dans les pratiques ?
- Recueillir les besoins et attentes exprimés par les usagers et les professionnels. Retour d'expérience de l'atelier bientraitance mené au CH de Brocéliande
- Les ressources éthiques sur le territoire : les missions de l'Espace de Réflexion éthique de Bretagne
- Lancement des états généraux des maltraitances : apport de cette journée à cette réflexion et dans la rédaction de la stratégie

Intervention EREB : madame Karine LEFEUVRE, docteur Cyril HAZIF-THOMAS, monsieur Alain VIDAL, madame Aline CORVOL

Note de monsieur Alain Vidal :

Une personne en situation de vulnérabilité voit son autonomie de décision fondre. Méconnaissante de ses droits, isolée par des discours non adaptés à sa compréhension, soumise à une dictature de la compassion, une parole ignorée ou non prise en considération, une crainte de s'exprimer et une surprotection : tout est là pour que son autonomie régresse.

Une résidente, présente lors du colloque, a résumé en deux mots tous les principes éthiques liés à la bientraitance : « J'ai envie d'exister ». Elle parle bien d'exister et non de vivre. Elle revendique ainsi sa liberté de décision, sa liberté de prendre des risques, sa liberté d'expression et son droit à l'écoute.

Une présentation des missions de l'Espace Régional d'Éthique par son directeur, le docteur Cyril Hazif Thomas est réalisé notamment quant à l'intérêt des cellules éthiques de soutien : Leur rôle d'alerte et de point d'appui quant à la réflexion éthique est souligné. Il s'agit dans le débat sur la bientraitance de garder la mémoire de la maltraitance : **Plus d'informations** : [Journée thématique « Bientraitance : Ethique et droits » - EREB - Espace de discussion éthique en Bretagne \(espace-ethique-bretagne.com\)](#)

- 24 mai 2023, Dinan – Conférence-débat : Maltraitements : vers des cahiers de doléances

CONFERENCE DEBAT

EREB
ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DE BRETAGNE

**MALTRAITEMENTS :
VERS DES CAHIERS
DE DOLÉANCES**

Conférence proposée dans le cadre du lancement des États généraux des maltraitements

24 MAI 2023

17h30-19h30
Amphithéâtre, CH René Pleuven
74 Rue Châteaubriand
22100 Dinan

Informations d'inscription :
WWW.ESPACE-ETHIQUE-BRETAGNE.FR

Intervenants : Docteur Cyril Hazif Thomas, I Docteur en droit, Géro-onto-Psychiatre, Hôpital Bohars CHRU de Brest- Docteur Edgar Ridoux, Médecin – La Gendarmerie de DINAN – Madame Anne Marie Berthault, Présidente d’ALMA22 et Administratrice ADAJ – Madame Anne Yvonne Basset, psychologue Connétable – Monsieur Stéphane Melot, Cadre de santé – Madame Anne Marie Kerjean, UNAFAM.

Modérateur : monsieur Hubert STEPHAN, président du conseil d’orientation de l’EREB

Plus d’informations : [Maltraitements : vers des cahiers de doléances - EREB - Espace de discussion éthique en Bretagne \(espace-ethique-bretagne.com\)](http://Maltraitements : vers des cahiers de doléances - EREB - Espace de discussion éthique en Bretagne (espace-ethique-bretagne.com))

QU'EST-CE QUE LA MALTRAITEMENT DES AÎNÉS?

- *La maltraitance ou/et la négligence d'une personne âgée, habituellement le fait d'un parent ou d'un fournisseur de soins. Les personnes les plus à risque sont les personnes fragiles et/ou isolées.*
- *La maltraitance des aînés peut comprendre la violence physique, les menaces d'agression, la violence verbale, l'exploitation financière, la négligence physique ou émotionnelle ou la violence sexuelle.*
- *Abus d'autorité et abus de faiblesse ne sont pas antinomiques chez l'aîné*

Dépendance affective de la personne âgée et abus de faiblesse. P Thomas, C Hazif-Thomas, Gazette du Palais, 1996, 4 : 805-810

DÉPENDANCE AFFECTIVE DE LA PERSONNE ÂGÉE ET ABUS DE FAIBLESSE

Prof. Dr. Thomas, avec la collaboration de M. Hazif-Thomas, C. Hazif-Thomas, Gazette du Palais, 1996, 4 : 805-810

© - Déclarations

Le contenu de ce document est strictement réservé à l'usage personnel de l'utilisateur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite.

- 25 mai 2023, Dinan : Journée éthique « Droit d'être soignant, droit d'être soigné : quels enjeux pour notre démocratie en santé ? »

Journée co-organisée avec l'Espace de Réflexion Ethique Saint Jean de Dieu, Dinan.

Thématiques :

- Démocratie en santé : un outil essentiel pour préserver notre système de soin
- Ethique et bientraitance
- Comment assurer la sécurité et les droits des patients en collectivité sans restreindre les libertés ?
- La bientraitance : une démarche pour garantir les droits et les libertés ?
- Consentement, liberté et personnalité
- L'engagement réciproque dans la relation de soin
- Les soignants dans la tourmente de la souffrance éthique
- Le droit d'être soigné en soins palliatifs
- Interprétation des droits des malades et des devoirs des soignants : approche éthique et citoyenne

Argumentaire :

Depuis plusieurs années, le monde de la santé est confronté à une crise en lien avec l'état de délabrement du système de soins. Malgré l'engagement et la volonté du personnel de garantir une qualité des prises en charge et un accompagnement optimal aux personnes accueillies, l'incertitude et l'épuisement professionnel des soignants ne cessent d'augmenter et deviennent un problème structurel qui gagne tout le secteur de la santé. Cette situation n'est pas sans conséquence vis-à-vis des droits et libertés des usagers et de la démocratie en santé.

Notre système de santé, garant de la promotion de la santé de tous, de l'amélioration de la qualité des prises en charge et du bien-être au travail de ses agents, se retrouve fragilisé par cette crise majeure qui met à mal la stabilité et l'équilibre entre les droits des usagers et ceux des professionnels. Cette situation met en évidence la question du paradoxe du bon fonctionnement de la politique sociale et la sécurité de notre système de santé. Ainsi, une prise de conscience collective et la mise en place d'une vraie politique de résilience pour rétablir l'équilibre fonctionnel dans les soins s'avèrent inéluctables.

Plusieurs études montrent que le quotidien des soignants et des usagers dans les soins généraux comme dans la psychiatrie et plus largement dans le secteur médico-social, s'inscrit dans une tension entre l'incertitude inhérente aux soins, des injonctions paradoxales entre les droits des personnes prises en soin et les conditions d'accueil et d'exercice dans les structures. Cette situation ne favorise pas l'alliance thérapeutique indispensable au soin et bouleverse les rapports entre les soignants, les usagers et les institutions.

Il est évident que la promotion de la culture de la bientraitance, des droits individuels et collectifs des usagers et la santé au travail des professionnels de soin représentent des enjeux majeurs de sécurité sanitaire et de santé publique. Il est fondamental, afin de préserver et protéger le droit des patients et

des populations à être soignés, de préserver le bien-être du personnel soignant en leur donnant les moyens nécessaires et adéquats à la réalisation de leurs fonctions dans des conditions optimales.

Le devoir du soignant d'accomplir sa mission de prendre soin et d'accompagner le patient dans une démarche qualité et éthique, s'articule avec les ressources nécessaires dont il a besoin. Ce devoir doit être partagé réciproquement dans le lien et dans la relation qui le lie à la personne soignée et son entourage. Malheureusement, lorsque ces conditions sine qua non ne sont pas réunies dans l'exercice de sa mission, le soignant peut se retrouver en situation de souffrance éthique. Ce métier si rêvé et si courtisé il y a encore quelques années, voire une décennie, se retrouve aujourd'hui confronté à une perspective instable avec des doutes et des interrogations. Être soignant reste un métier où la relation humaine prend tout son sens et toute son importance dans le savoir, le « savoir-faire » et le savoir être au service de l'existence humaine, mais les violences et les tensions liées aux soins peuvent générer des impacts psychologiques importants rendant fragile l'intégrité de notre système de santé.

Publiés en octobre 2022, les résultats d'une étude menée par le collectif Santé en danger et auquel ont répondu 2582 professionnels de santé indiquent que 98.4 % d'entre eux rencontrent des difficultés à l'origine de souffrance au travail (contre 97.3 % en janvier 2021). Source : réseau Hôpital et GHT

Continuer à améliorer la démocratie en santé, est une démarche essentielle pour préserver notre système de soins, la sécurité du personnel et les droits des personnes accueillies. Elle contribue à garantir le droit du patient à avoir des soins de qualité, à réduire le stress au travail et à prévenir la souffrance des professionnels de santé. Soigner ne se résume pas seulement à donner du soin à l'autre. C'est aussi accompagner, sécuriser, protéger la personne, son entourage et son environnement dans des conditions favorables. Retour sur la crise sanitaire et des appels des proches des résidents à faire respecter la démocratie en santé, la place des CVS, et de maintenir un regard extérieur à l'intérieur des Ehpad.

Une réflexion éthique parfois dérangement pour les directions d'Ehpad

- Madame,
- Je vous remercie beaucoup pour votre retour .
- Voici la situation à l'ehpad de C. : le 10 mai, le directeur a autorisé les visites en chambre le week-end et les jours fériés, sans limite de temps . J'avais écrit au défenseur des droits du secteur et comme il m'avait conseillé, j'avais fait un signalement à l'ARS . Et aujourd'hui, 10 mai, le directeur a annoncé la fin de l'interdiction des sorties : enfin !
- Reste maintenant à gérer les conséquences de cette longue crise . Ma mère s'est portée candidate sur la liste des représentants des familles pour le CVS et a été élue . Nous espérons ainsi faire mieux entendre notre message et rester vigilants .
- Si cela ne vous dérange pas, nous avons décidé, ma mère et moi, d'attendre un peu afin de vous faire intervenir auprès du directeur . Nous allons voir comment les choses avancent et comment se gère le problème du manque de personnel, qui est devenu criant .
- Je vous remercie beaucoup pour votre aide et la rapidité de vos retours et n'hésiterai pas à vous solliciter, si besoin .
- Bien cordialement
- Me M.

Plus d'informations : [Journée éthique : Droit d'être soignant, droit d'être soigné : quels enjeux pour notre démocratie en santé ? - EREB - Espace de discussion éthique en Bretagne \(espace-ethique-bretagne.com\)](#)

- 7 juin 2023, Brest - Journée de formation auprès des étudiants IBODE

Demande d'une cadre formatrice de l'IFPS de Brest d'intervention de l'EREB auprès des étudiants IBODE à partir de vignettes cliniques tirées de situation vécues par les étudiants.

Thématique :

- Présentation de l'EREB et de l'éthique
- Droits des malades, notamment face à des situations de :
- Violences gynécologiques et obstétricales au bloc opératoire
- Non recueil et /ou non respect du consentement
- Non respect du devoir d'information
- Transfusion sanguine chez les personnes témoins de Jéhovah
- Non préservation de la vie privée et de l'intimité du malade lors d'une anesthésie
- Explicitation quant aux maltraitances non dites dans ce cadre du concept de silence éthique.

**Il est temps de sortir du silence éthique,
Avis 140 du CCNE:**

« Repenser le système de soins sur un fondement éthique. Leçons de la crise sanitaire et hospitalière, diagnostic et perspectives »

- Comme l'attestent de nombreux indicateurs¹¹, la dégradation des conditions de travail à l'hôpital est à l'origine d'une **souffrance éthique** résultant de la confrontation des soignants et des autres professionnels du secteur à des dilemmes éthiques souvent tus.
- Selon la chercheuse canadienne Lyse Langlois, spécialiste de l'éthique des organisations, la souffrance éthique apparaît lorsque les professionnels de santé sont contraints d'agir en opposition avec leurs valeurs sociales, professionnelles ou personnelles, sans qu'elles puissent s'exprimer ouvertement sur ces tensions et les sentiments qu'elles génèrent.
- **La notion de silence éthique proposée en 1989 par Bird et Waters prend ici tout son sens : elle décrit une situation dans laquelle une personne reconnaît une tension éthique qu'elle choisit de taire par crainte de conflit ou de représailles.** Le silence éthique dépend de causes multiples : l'absence d'espace de parole, le type de culture de l'institution, le contexte, comme celui d'une pandémie, les facteurs de stress, tels ceux résultant d'une augmentation de la charge de travail. **L'incapacité à nommer les choses ou en parler ouvertement** s'observe particulièrement dans des situations où l'organisation du travail est délétère.

Information faite également sur l'avis 142 du CCNE « Consentement et respect de la personne dans la pratique des examens gynécologiques et touchant à l'intimité » :

« Les institutions soignantes sont soumises à des rythmes et des contextes de travail qui peuvent conduire les soignant(e)s à neutraliser leurs émotions, au risque de la dépersonnalisation. Elles peuvent ainsi, sans le vouloir, susciter vis-à-vis des patient(e)s l'exigence de mettre à disposition un «

corps machine » facilitant ce qu'elles ont à produire - des actes médicaux -, au lieu de les inviter à confier ce qu'ils (elles) ont de plus précieux - leurs corps, inséparable de leur psychisme - à une personne qui l'accueille, le respecte, puis en prend soin. L'enjeu des examens touchant à l'intimité est bien de maintenir à la conscience l'humanité partagée de la femme ou de l'homme et de celle ou celui qui soigne. Cela ne suppose pas abdication d'une part et efficacité technique de l'autre, mais une alliance profonde, et une considération mutuelle, permettant de renouer la pratique soignante à un art qu'elle ne devrait jamais cesser d'être »